

ABONNEMENT.

Saumur: 30 fr.
Ch. an. 16
Six mois 9
Poste: 35 fr.
Ch. an. 16
Six mois 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

12 Mai 1884.

LE DÉFICIT AUGMENTE.

Le ministre des finances vient d'être obligé,
à son grand regret, de faire connaître le pro-
duit des impôts indirects pour le mois d'avril
1884.

Résultat: déficit.
Déficit comme en mars, comme en fé-
vrier, comme en janvier.

Ce quatrième mois donne une moins-va-
leur de 6 millions par rapport aux prévisions
budgétaires de l'intelligent Tirard.

Il donne une moins-value de 2 millions
comparativement au mois d'avril de l'année
précédente.

Si nous additionnons les moins-values
des quatre premiers mois de 1884, nous
nous trouvons en face d'un déficit de 28 mil-
lions.

Pour l'année entière, cela ferait, en chif-
fres ronds, une centaine de millions.

M. Tirard avait pourtant juré que le bud-
get de la présente année serait en équilib-
re!

Pauvre homme!
Si les recettes diminuent, par contre les
dépenses augmentent.

Dès la rentrée, le gouvernement va récla-
mer un crédit de 40 millions pour le Tonkin;
ce qui, d'ailleurs, ne sera pas tout.

On avait bien dit qu'il était nécessaire de
faire des économies.

Le conseil d'Etat, révisant les budgets des
ministères, devait couper impitoyablement
les branches inutiles.

Chacun des ministres avait annoncé de
véritables sacrifices.

Plaisanterie toute opportuniste.

Si le gouvernement était un gouverne-
ment de principes, les économies seraient
possibles, parce qu'il n'y aurait qu'une
seule et unique direction.

Mais que voulez-vous attendre d'une co-
terie gouvernementale où les intérêts sont

tant divisés et où chacun tire de son côté
sans se soucier de sa responsabilité?

On demande des sacrifices à des gens
qui ne sont préoccupés que de leurs intérêts
particuliers.

Ils ne sacrifient rien.
Pierre, Paul, Jacques et les autres peu-
vent-ils se résigner à avouer que leur con-
cours de ver rongeur est inutile aux affai-
res publiques?

Le budget est en proie à des chiens dévor-
rants qui ne sont jamais rassasiés.

Essayez de leur arracher leurs os et vous
entendrez un joli concert de grognements!

Il faudrait un solide coup de fouet pour
réduire à la sobriété la meute malfaisante
que l'opportunisme entretient.

Mais l'opportunisme n'a pas de fouet, et,
s'il voulait économiser les os, il serait
dévoré.

Donc, pas d'économies possibles.
Donc, la République nous condamne au
déficit toujours croissant.

Combien de temps cette situation anor-
male durera-t-elle?

En attendant que la République soit
exécutée par ses créanciers, il est aujour-
d'hui bien démontré qu'il n'y a pas de
régime qui coûte plus cher à la France.

Chronique générale.

Les feuilles ministérielles assurent que des
négociations ont été entamées sur la ques-
tion du Tonkin et qu'elles font des progrès
« satisfaisants ».

Il est possible que des négociations préli-
minaires soient commencées; il n'est même
pas impossible que leur début soit assez fa-
cile.

Nous avons affaire là-bas à des Orien-
taux, et il n'est pas dans le tempérament
oriental d'opposer des déclinaisons de prin-
cipe, de répondre par un refus catégorique
et formel.

La méthode des Orientaux est autre. Elle
consiste à temporiser, à remettre au temps

le soin de les soustraire aux obligations
qu'on prétend leur imposer. On veut négocier, — ils négocient; seulement, ils font
tout alors pour que les négociations s'éterni-
sent, pour que les mois succèdent aux mois
sans amener de solution.

On s'entretient beaucoup, dans les cercles
diplomatiques, d'un congrès qui serait réuni
après la conférence dans le but de trancher
la question du Canal, et qui accorderait à
la France et à l'Angleterre des droits spé-
ciaux pour le transport de troupes par
l'isthme. L'Egypte, une fois l'ordre rétabli,
se gouvernerait elle-même, sous la garantie
commune et égale de toutes les puissances.

Les dernières nouvelles arrivées de Mada-
gascar disent que les pourparlers continuent
avec les Hovas, mais ils ne semblent pas
vouloir aboutir.

Les nouvelles d'Egypte sont désespéran-
tes. Les communications entre l'Egypte pro-
prement dite et la vallée du Haut-Nil se-
raient complètement coupées par les rebelles
du Soudan. Dongola serait au moment de
tomber entre les mains du Mahdi, qui se
préparerait également à attaquer Souakim.
Gordon serait cerné dans Khartoum et l'a-
vant-garde de l'armée des insurgés se mon-
trerait près de la première cataracte. Il sem-
ble qu'il est maintenant trop tard pour aller
au secours des garnisons égyptiennes du
Soudan. La presse anglaise est presque unani-
me à blâmer l'inertie du gouvernement de
M. Gladstone, et la situation du cabinet li-
béral pourrait être très-compromise, si l'on
apprenait que Gordon a succombé.

JUGES ET JUSTICE

Dans le *Moniteur universel*, M. Alphonse
Karr a fait ce rapprochement instructif:

« Dernièrement, dans un seul et même
numéro de la *Gazette des Tribunaux*, trois

accusés se trouvaient devant la justice:

» L'un avait tué un enfant pour lui voler
neuf francs; un autre, surpris la nuit
en flagrant délit par un mari, avait tiré
deux coups de revolver sur le mari offensé;
le troisième, un curé, était accusé d'avoir,
en chaire, fait une allusion plaintive à la
persécution religieuse exercée en ce mo-
ment avec tant de fanatisme.

» Eh bien! le même jour, le complice
d'adultère, qui avait essayé de tuer le
mari, acquitté.

» L'assassin de l'enfant, acquitté.

» Le curé, condamné à trois mois de pri-
son.

» Voilà ce que devient la justice en
France depuis la réforme de la magistra-
ture et que le Christ est enlevé de la salle
des tribunaux!

EDUCATION LAÏQUE.

Les journaux de Toulouse signalent avec
indignation les scandales dont se rendent
coupables les élèves de l'Ecole des beaux-
arts.

Voici une lettre écrite par un honorable
ecclésiastique, victime de ces actes de bru-
talité et de sauvagerie:

« Monsieur le rédacteur en chef,
Il m'est déjà arrivé, plusieurs fois, d'être
insulté, soit à Toulouse, soit dans d'au-
tres villes de la République française. Il
paraît que c'est un signe de véritable Répu-
blique.

» Cependant, on ne m'avait jamais aussi
ignoblement insulté qu'à Toulouse.

» Voici ce qui m'est arrivé hier soir. Pen-
dant que je me trouvais dans un magasin
d'objets de piété de la place Rouaix, une
bande de voyous sauvages, que l'on m'as-
sure être des élèves de l'Ecole des beaux-
arts de cette ville, s'abattit devant la vitrine
de ce magasin, crachant sur un crucifix, vo-
missant des insultes contre Dieu et la Sainte-
Vierge, m'outrageant par les expressions les
plus ordurières et finissant par le cri spi-
rituel qu'ils adressent d'habitude aux mem-
bres du clergé.

37 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FOURNAISE

PAR CHARLES DESLYS.

XXVI. — LE VŒU DE LA MORTE (suite).

— Que voulez-vous dire, mon père? — Je ne
vous comprends pas...

— Écoute-moi jusqu'au bout... Rappelle-toi ta
dernière visite chez notre notaire... Il n'avait plus
à te remettre qu'une lettre cachetée de noir, un
testament d'outre-tombe, adressé à ton père, et qui
devait lui être remis par toi, connu de lui seul...

C'était un suprême et touchant appel à mon hon-
neur et à ma religion... un ordre de Dieu lui-même!

Mes yeux se dessillèrent... Je me sentis une volonté,
des forces nouvelles. Souviens-toi! Dès le lende-
main, je n'étais plus le même homme. Le secret de
ce changement, l'explication de toute ma conduite,
j'ai mérité de ne plus t'en faire un mystère. Lis à
ton tour... Tu verras si j'avais bien compris, si j'ai
pu réaliser le dernier vœu de celle qui est là, qui
nous écoute et nous regarde...

Il présentait à son fils une ancienne enveloppe,
celle du testament, dont il ignorait encore le
contenu.

Le marquis venait de s'asseoir en face de l'épita-
phe. Armand s'était rapproché de la porte, c'est-à-
dire du jour. Il avait déjà reconnu l'écriture de la
lettre, pieusement dépliée. Après y avoir appuyé
ses lèvres, il en commença la lecture.

C'était à son mari que s'adressait la mourante:

« Les derniers jours de la vie, lui disait-elle,
sont parfois les plus lucides. On voit de haut, très-
loin, même dans l'avenir. C'est comme une seconde
vue; Dieu bon l'accorde aux yeux qui vont s'étein-
dre. Il en est ainsi de votre femme, monsieur le
marquis... Un triste pressentiment l'assiège.

» Est-ce seulement un rêve? Je le souhaite, je
l'espère, et s'il ne se réalise pas, ce que j'écris
restera lettre morte. Si ces lignes vous parvien-
nent, si vous les lisez, c'est que notre fils, infidèle
à mes exhortations, à ses promesses, se sera laissé
défaillir sur la pente fatale dont l'aurait garanti son
amour pour moi.

» Il aime aussi son père, et je sais qu'il en est
tendrement aimé, comme par moi-même. Excusez
d'avance ce qui va suivre, monsieur le marquis,
n'y voyez aucun reproche, seulement une prière.
Nul plus que vous n'est digne de l'entendre et de la
transmettre à qui de droit. Mais, permettez que je
le cite, vos remontrances seraient insuffisantes
pour réagir contre l'entraînement traditionnel,
pour ramener notre Armand dans le vrai chemin,
pour lui rendre la vertu d'appliquer au bien ses

talents et son énergie... Il faudrait l'exemple, une
haute et rude leçon, votre ruine aussi, du moins
apparente... »

Depuis un instant déjà, le fils lisait plus lente-
ment, avec une surprise émue qui lui faisait élever
sensiblement la voix. Au dernier mot, il s'arrêta, il
se retourna vers son père, qui le regardait en sou-
riant.

— Va! lui dit le vieillard, va toujours... J'écoute
aussi... C'est pour nous deux qu'elle écrivait.

Armand retrouva le passage; il obéit:

« Votre ruine aussi, reprit-il, du moins appa-
rente, et qu'il se crût le devoir de travailler, non-
seulement pour relever sa propre fortune, mais en
même temps la vôtre et l'honneur de notre nom.
Je connais Armand; je répons qu'il sortirait vain-
queur d'une pareille épreuve, qu'il reviendrait ce
que j'aurais voulu le voir, un homme utile, honoré,
l'un des premiers de son temps, un digne et glo-
rieux Trévelec. »

— Achève! dit en se redressant le marquis;
nous avons reconquis le droit de nous regarder
bien en face, devant cette tombe, et le front haut
tous les deux.

La lettre continuait sur ce même ton, sans
amertume ni récrimination du passé, tout à l'ave-

nir entrevu comme en songe. Ce n'était pas un
ordre; la marquise l'avait dit, c'était une prière,
un conseil, un programme de conduite et de sacri-
fices réciproques, où se trouvait indiqué d'avance
et merveilleusement pressenti tout ce que, depuis
trois ans, ces pages nous ont montré s'accomplir.

Lorsque le fils eut terminé, il releva les yeux
vers son père, qui lui tendait les bras. En silence,
ils s'étreignirent longuement. Puis le vieillard domp-
tant le premier son émotion:

— Comprends-tu?... reprit-il, comprends-tu
maintenant tout ce qui te paraissait singulier,
étrange? Je m'étais conformé au dernier vœu de ta
mère, je lui obéissais.

Armand n'en pouvait revenir encore:

— Quoi! se récria-t-il avec un étonnement qui
tenait de l'admiration, quoi! vous mon père, vous
avez eu cette abnégation, cet héroïsme!

— Ne le fallait-il pas? répondit le marquis;
c'était ma part dans l'épreuve... Ah! j'en conviens,
les commencements furent pénibles... M'exiler de
Paris! m'astreindre au rôle du gentilhomme pau-
vre, et cela quand je devenais plus riche que
jamais!... Oui, cette appropriation de l'hôtel de
Trévelec, j'en ai réalisé moi-même les bénéfices,
que faisait valoir cet excellent Joubert, mon con-
seiller, comme il était le tien... Tu sais mainte-
nant tous mes secrets... Le capitaliste qui contre-
carra le coup de Bourge fomenté par Morales,

» Je me demande, Monsieur le rédacteur en chef, s'il est bien prudent d'ouvrir les cages des fauves d'une pareille ménagerie.
 » Quant à moi, je suis désormais décidé à prendre les mesures les plus énergiques, puisque je ne suis pas protégé comme j'ai le droit de l'être.
 » J.-K. N..., prêtre. »

LA QUESTION OUVRIÈRE

ET SOCIALE
 Encore à propos d'Anzin

La grève d'Anzin a pris fin, par la force de la misère qui envahissait le bassin houiller; elle avait duré cinquante jours et ses conséquences économiques se traduisent par une entrée en France de 70,000 tonnes de houille, demandées aux bassins de Charleroi et de Mons.

Quant aux ouvriers, ils ont perdu environ 4,200,000 francs de salaires, sans compter ce qu'ils ont dû dépenser inutilement, durant ces jours de lutte et de désespoir, où les lieux publics leur servaient trop souvent de rendez-vous.

Que de familles ont souffert ! Que de petits budgets se trouvent aujourd'hui en déficit ! Qu'il faudra de temps pour reconstituer l'épargne dissipée ou pour acquitter les dettes contractées !

Nous n'avons pas à apprécier les causes et l'origine de la grève; ce qu'il y a de certain, c'est qu'à l'occasion d'un dissentiment entre la Compagnie et les ouvriers, le travail a cessé; que, durant près de deux mois, les ouvriers, d'une part, l'administration de la mine, de l'autre, sont demeurés immobiles dans leurs prétentions respectives, et que, sans doute, la grève durerait encore si la lassitude et l'épuisement n'avaient contraint les plus faibles à une capitulation.

Dans le cas donné, les plus faibles étaient nécessairement les ouvriers. Dans des circonstances différentes, il s'est trouvé que les plus faibles étaient les patrons et qu'ils ont capitulé, pour éviter la ruine par le chômage et la suppression du crédit.

La grève devient donc, le plus souvent, au milieu de notre civilisation si merveilleuse et si avancée, une lutte sauvage, un duel à mort où la justice n'a rien à voir, où le plus fort l'emporte, où le plus faible succombe, où le combat ne cesse que devant l'imminence de la ruine ou l'envahissement de la misère.

Nous n'hésitons pas à dire qu'il y a là quelque chose de désolant pour l'humanité, de contraire à toute idée chrétienne, et de lamentable pour les intérêts en cause. Or, c'est à l'heure où les vicissitudes de tout genre sont plus périlleuses pour chacun, où des crises profondes et intenses affligent le monde du travail, que se produisent ces terribles conflits. Le moment n'est-il pas vraiment propice pour faire entendre une parole de paix et pour proposer des moyens de conciliation ?

L'Angleterre est un pays pratique où les passions politiques ne troublent pas les esprits, où les questions ouvrières se résolvent

généralement au mieux de l'intérêt commun, nous pouvons la prendre pour exemple et lui demander une leçon.

Les législateurs qui ont voté la loi sur la liberté de coalition, se sont déjà inspirés de l'Angleterre; aujourd'hui c'est aux mœurs anglaises que nous avons encore à faire un emprunt, pour ramener la coalition à des proportions raisonnables et la dominer par les tempéraments d'une justice vraiment intégrale. Ni le capital ni la main-d'œuvre ne doivent avoir rien à redouter d'une telle justice.

Les grèves se produisent toujours à l'occasion d'une question de salaire; c'est donc le salaire qu'il convient de régler, en tenant compte du temps et des situations. En cas de désaccord, qu'y a-t-il de supérieur à l'arbitrage ? L'arbitrage, c'est la justice.

Il y a dix ans que l'arbitrage se pratique en Angleterre, pour toutes les usines métallurgiques. En deux mots, voici comment il fonctionne :

Le conseil arbitral se compose de douze patrons et de douze ouvriers; il nomme un président qui doit être indépendant et étranger à l'industrie; c'est un homme de haute notoriété, d'une honorabilité incontestée; il assiste à toutes les réunions du conseil arbitral, il ne prend aucune part aux discussions.

Le président n'intervient pas quand la conciliation s'opère d'elle-même et que les différends sont réglés par l'accord des délégués; au contraire, le différend est tranché par le bureau composé du président, de deux vice-présidents, de deux secrétaires; ces quatre assesseurs appartiennent, pour une moitié, à la classe des patrons; pour l'autre, à celle des ouvriers. En fait, le président est le grand juge.

C'est ainsi que l'honorable M. Chamberlain, député de Manchester, a, depuis de longues années, exercé les fonctions d'arbitre, sans perdre la confiance des ouvriers, alors qu'il a dû prononcer, par suite de la crise industrielle, de constantes réductions sur les salaires.

Dans l'industrie de la houille, il a été procédé de la même manière; seulement le conseil arbitral n'a jamais été permanent. On y a eu recours, dans des circonstances déterminées, et le conseil arbitral se composait de deux délégués et d'un tiers arbitre indépendant. Nous avons eu sous les yeux des décisions prises, à ce titre, par M. Rupert Kettle et recueillies la preuve de leur acceptation.

Devant de tels exemples de sagesse, de paix et de justice, n'y a-t-il pas lieu d'être étonné de nos mœurs françaises, et de se plaindre de trouver partout, à la place de la raison et du bon sens, des signes de haine irréconciliable et des traces de dévastation.

La grève d'Anzin n'eût pas duré huit jours, si les intérêts en cause eussent consenti à l'arbitrage d'une autorité de bon aloi; mais, au lieu d'une autorité de cette nature, nous n'avons vu intervenir qu'un gouvernement décrié, que des politiciens de bas étage, que des étrangers soudoyés, que des anarchistes déguisés. Et alors il est arrivé que l'ouvrier a perdu sa liberté tout entière; qu'il a été jeté

dans la misère par des gens qui lui promettaient du pain, sans lui en donner, et qu'il ne s'est remis au travail qu'en attendant l'heure d'une revanche dont le signal sera donné par la coalition des politiciens, des anarchistes et des fabricants de dynamite.

Est-il possible que la probité, l'honneur et le patriotisme ne se révoltent pas en face de semblables perspectives, et que des hommes de cœur et de bonne volonté n'organisent pas immédiatement ces conseils d'arbitrage qui préserveraient les patrons de la ruine, les ouvriers de la misère, la société de la Révolution. M^r D'URAY.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 10 mai.
 Le 3 0/0, après avoir ouvert à 78.95, a fait 79.15 pour finir à 79.10 au coup de cloche. La 4 1/2 s'est moins bien comportée, on a coté à la première hausse 108 et l'on clôture sur le cours de 107.95.

Les valeurs ne se ressentent pas de la hausse du 3 0/0. Est-ce à dire que notre rente seule bénéficiera de la reprise? car il y a reprise et les baissiers feront bien de changer leur fusil d'épaule; nous croyons que l'apparition sur le marché du 5 0/0 Russe a monopolisé l'attention du marché en banque; ce nouveau titre arrive à la cote avec deux points d'avance sur son taux d'émission. Après avoir été couvert 15 fois, c'est bien le moins qu'il puisse faire; il a du reste gagné 3/8 de point pendant la Bourse, puisque coté 92 1/8 à l'ouverture, il ferme à 92 1/2.

On prétendait que le Crédit Mobilier Espagnol achetait force 3 0/0 et que là est le secret sinon de la hausse du mois du maintien des cours. Sans vouloir contredire cette assertion, qui nous est donnée par une personne autorisée, nous croyons que l'épargne donne sérieusement et se porte de préférence sur la rente.

Les valeurs suivront le courant, j'entends celles qui offrent une solidité similaire à celle de la rente; les obligations des grandes Compagnies sont les premières appelées à bénéficier de l'élan que la séance d'aujourd'hui a confirmé. Le Crédit Foncier s'élève à 1,340; voilà un mouvement que nous avions prévu depuis longtemps, et la hausse n'a pas dit son dernier mot.

Chronique militaire.

On lit dans le Progrès militaire :

« C'est avec la plus grande satisfaction que les officiers du train des équipages militaires ont appris la création, à partir de 1885, d'une division d'élèves officiers du train, à l'Ecole des sous-officiers de l'artillerie et du génie de Versailles; mais ils se demandent pourquoi il n'est pas question, dans les instructions spéciales sur les inspections générales des troupes de l'artillerie, de propositions d'instructeurs, capitaines en second ou lieutenants du train, pour être envoyés à la dite Ecole. Ces propositions existent pour les officiers d'artillerie.

» Voudrait-on, contre toutes les règles, ne pas laisser aux officiers du train le soin d'instruire les élèves officiers de leur arme, au moins en ce qui concerne l'instruction technique du train, la conduite des voitures, du mulet de bât, les règlements, etc., etc...? Nous ne le pensons pas, nous voulons plutôt croire que ce n'est qu'une simple omission qu'il est du reste facile de réparer par une note ministérielle prescrivant que des propositions seront faites à l'inspection générale et que les candidats seront examinés par le général inspecteur.

» Ces candidats instructeurs sont d'ailleurs désignés d'avance; ils doivent être choisis parmi les capitaines en second et les lieutenants qui ont fait un cours comme officiers d'instruction à l'Ecole de cavalerie de Saumur, et qui ont obtenu les meilleures notes à leur sortie. »

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Le scrutin de ballottage a été favorable hier aux conservateurs dans diverses communes des environs de Saumur.

A Distré, l'adjoint de M. Bury, le sieur Louis Derouet, a été battu; c'est M. Hémond qui l'a emporté.

A Verrie, il y avait trois conseillers à élire; l'ancien maire, M. Fermet, a été évincé.

A Souzay, deux conservateurs sont passés également.

A Trèves-Cunault, c'est M. le docteur Maupoint, conservateur, qui a triomphé.

A Doué et à Vihiers, un républicain est passé dans chacune de ces communes.

A Vitrains, la majorité n'est pas républicaine ainsi que nous l'avions dit. Ce sont les conservateurs qui sont en plus grand nombre.

Le Conseil municipal élu, le 4 mai, est tout entier ou en majorité composé de conservateurs à : Andrezé, Avrillé, Ba-la-Bohale, Bouchemaine, Brion, Beaupréau, Broc, Cantenay-Epinard, Candé, Champtoceaux, Champtocé, Chaulgonne, Chazé-sur-Argos, Chigné, la Cornouaille, Doué-la-Fontaine, Durtal, Faveraye, Faye, Feneu, Freigné, Hôtellerie-de-Flées, Jarzé, Lion-d'Angers, Loiré, Longué, Loureré, Louroux-Béconnais, Marans, Martigné-Briand, Miré, Montfaucon-sur-Loire, Montjean, Mûrs, Ponts-de-Cé, la Potherie, Pouancé, le Puy-Notre-Dame, Rochefort-sur-Loire, Segré, Seiches, Saint-Barthélemy, Saint-Florent-le-Vieil, Saint-Hilaire-Saint-Florent, Thouarcé, Tiercé, Vivry, Bagné, Montreuil-Belfroy, Huillé, la Meignanne, Ambillou, Saint-Mathurin, la Menitrie, Verrie, Douces, Neuil-sous-Parsavant, Tigné, Soulanges, Neuillé, Chamellier, Saint-Georges-des-Sept-Voies, la Jumellière, Daumeray, le Tramblay, le Mesnil, la Tessoualle, le Coudray-la-Courard, Champigné, Cherré, Moulherne, Gesté, Denée, les Verchers, Jallais, Chennillé-Changé.

Le Conseil municipal est républicain, en entier ou en majorité, à : Angers, Baugé, Châteauneuf, Cholet, Distré, Genes, Genneteil, Juvardail, Mazé, Montreuil-Bellay, Montsoreau, Mozé, Noyant, Saumur, Saint-Lezin, Saint-Melaine, Saint-Rémy-la-Varenne, Vihiers, Villeberrier, Villemoisin, Villeveque, Saint-Léger, Coutures, Tilliers.

Dès maintenant, nous pouvons affirmer que la très-grande majorité des conseils municipaux, en Maine-et-Loire, appartient aux conservateurs, dans la proportion de 75 sur 100. (Union de l'Ouest.)

A Baugé, le succès de M. Benoist a été médiocre, au scrutin du 4 mai. Il est arrivé onzième, avec 434 voix sur 634 votants. Pour un chef de partisans, ce n'est pas merveilleux.

L'élection des maires et adjoints dans toutes les communes de France, à l'exception de Paris, aura lieu dimanche 18 mai, à l'ouverture de la session des nouveaux conseils municipaux.

Ecole de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Compte rendu de la 15^e séance, à Terrefort, le 14 mai 1884.

Cible A. — Fusil Gras, à 200 mètres.
 Tireurs 18
 Balles tirées 108
 Balles mises 59
 Nombre de points 109
 Résultat : 54.62 p. 0/0.

Prix : Un tableau d'après Neuville : Le Uhlan.
 M. Puichaud, soldat au 70^e territorial d'infanterie.

Cible B. — Fusil Gras, à 200 mètres.
 Tireurs 42
 Balles tirées 72
 Balles mises 45
 Nombre de points 88
 Résultat : 62.50 p. 0/0.

1^{er} prix : Une médaille bronze, avec diplôme.

M. Puichaud, soldat au 70^e territorial d'infanterie.

2^e prix : Une épingle-insigne en argent.
 M. Pelou, sergent en disponibilité du 66^e de ligne.

Cible C. — Revolver 1873, à 45 mètres.
 Tireurs 9
 Balles tirées 54
 Balles mises 41
 Nombre de points 67

Prix : Une épingle-insigne en argent.
 M. Million, soldat de réserve à la 9^e section d'administration.

Dimanche 18 mai 1884, tir réduit au Stand des Récollets, de 4 heures à 3 heures du soir.

Le Capitaine-Président,
 G. DOUSSAIN.

c'était ton propre père... Notre ruine, un pieux mensonge... Ma retraite en Bretagne, la juste expiation de mes erreurs passées... La transformation de notre domaine patrimonial, mon propre ouvrage... Ah! ah! moi aussi j'ai travaillé, j'ai spéculé... Une œuvre toute moderne!... J'en suis heureux, j'en suis fier, car c'est avec des millions bien à moi, bien à nous, que je viens de l'acheter le tiers des usines Van Leys, et qui resteront les usines Van Leys!... Sa fille et son neveu sont tes associés... J'avais leur mandat, celui de la baronne... Le directeur général, c'est vous, monsieur le comte!... Tu conserves la haute main, toute liberté de travail et de progrès... Ta mère, ta pauvre mère doit être contente.

Jamais le marquis de Trévelec n'avait été plus superbe ni plus triomphant. On eût dit que tous ses ancêtres revivaient en lui. Son fils, son digne fils le tenait embrassé. Non moins émus l'un que l'autre, ils s'étaient retournés tous les deux vers le tombeau, derrière lequel un dernier rayon de soleil couchant qui venait d'en haut, par la rosace de la chapelle, figurait comme un lumineux fantôme. N'était-ce pas la chère ombre qui leur souriait, qui les bénissait ?

Une fois encore ils s'agenouillèrent, ils prièrent, communiant pour ainsi dire ensemble dans la

même pensée, dans le même souvenir. Puis, après un long regard d'adieu, ils s'éloignèrent à pas lents, ils redescendirent en silence les pentes adoucies du Père-Lachaise.

Au loin, sous la chaude brume d'un soir d'été, s'étendait Paris; tout plein de sourdes rumeurs. Autour d'eux, dans les allées presque désertes, tout se faisait en s'assombrissant. C'était déjà le crépuscule, ce serait bientôt la nuit.

— Que de morts ! dit tout à coup le vieillard, et comme on s'en va ! Tu sais, avant que je n'aie la rejoindre, il me faudra des petits-fils... et dont nous ferons des hommes.

— Oh ! répondit Armand, nous n'en sommes pas encore là, mon père.

Au dehors, dans le faubourg, ils retrouvèrent le mouvement, la vie. Plus loin, sur le boulevard, une animation plus qu'ordinaire et qui les étonna. Des groupes s'étaient formés çà et là; des bandes, où dominaient les blouses blanches, passaient en chantant des airs belliqueux. Parfois on entendait ce cri :

— A Berlin ! à Berlin !
 La guerre venait d'être déclarée.

(A suivre.) CHARLES DESLYS.

Par décret de M. le Président de la République en date du 3 mai courant, M^e CHARLES BOUSQUET a été nommé huissier à Saumur, en remplacement de M^e F.-G. Blanvillain, et a prêté serment en cette qualité à l'audience du Tribunal civil du 8 mai.

Terrible explosion à Angers.

Un accident terrible a jeté vendredi l'épouvante dans le quartier de la Chalouère, chemin de la Brisepotière, chez M. Vincent, artificier.

Il était environ une heure, lorsqu'une terrible explosion se fit entendre dans un des ateliers, où sept personnes étaient occupées à fabriquer des petits pétards, dits serpenteaux.

Sur ces sept personnes, deux en furent quittes pour la peur; cinq autres furent atteintes plus ou moins grièvement par l'explosion.

Voici les noms des victimes; La veuve Cerisier, grièvement brûlée aux deux jambes, mais dont l'état n'inspire pas de sérieuses inquiétudes;

Anna Cerisier, sa fille, âgée de 40 ans, très-dangereusement blessée;

Joseph Perroteau, âgé de 44 ans, qui a été horriblement brûlé, et a succombé, vendredi soir, à onze heures, après des souffrances atroces, héroïquement supportées;

Marguerite Rousselin, âgée de 49 ans, dont tout le corps n'est qu'une plaie;

La femme Rivière, moins grièvement atteinte par l'explosion que ses compagnes et qu'on espère sauver.

La femme Françoise Livenet, âgée de 38 ans, veuve de Joseph Bricant, qui travaillait dans l'atelier au moment où l'explosion s'est produite, n'a dû son salut qu'à la promptitude avec laquelle elle a sauté par la fenêtre. Elle s'est foulé la jambe droite dans sa chute.

Au sujet de cet accident, nous lisons dans le Journal de Maine-et-Loire:

M. le docteur Laurent, qui passait dans le quartier, a été arrêté par les habitants pour donner les premiers soins, ce qu'il a fait avec le plus louable empressement.

M. Ernest Oriolle, qui revenait en voiture par le chemin de Brisepotière et qui demeure dans le voisinage, à 150 mètres du lieu du sinistre, a pu sans retard apporter de la ouate, de l'huile et des réconfortants, tout ce qui était nécessaire pour le premier pansement des pauvres blessés, et ce qui manquait au docteur dans ce quartier déshérité et dénué de ressources.

Bientôt arrivaient M. le procureur général, M. Noguères, procureur de la République, et M. Boiscommun, le commissaire central, qui a pansé lui-même et avec habileté les personnes moins gravement atteintes.

Des voitures et des brancards ont ensuite emmené les blessés à Sainte-Marie.

De son côté, le Patriote donne les détails suivants:

« Une personne avait déclaré que la cause de la catastrophe pourrait bien être attribuée à la réverbération du soleil sur les poudres.

« Mais cette supposition tombe d'elle-même devant les déclarations catégoriques du jeune Perroteau.

« Cet enfant déclare qu'à l'heure à laquelle l'accident s'est produit, il n'y avait aucune réverbération du soleil sur les poudres.

« Selon lui, l'accident proviendrait d'une étincelle qui serait échappée d'une petite machine mise en mouvement par Marguerite Rousselin, étincelle produite par le frottement de deux roues.

« Mais c'est là encore une explication dont il ne faut guère tenir compte.

« Il est à craindre que la cause exacte de cet horrible accident ne demeure inconnue.

« Les ateliers de M. Vincent se trouvent situés au milieu d'une vingtaine de ménages ouvriers, et si la catastrophe d'aujourd'hui, au lieu de se localiser à un seul de ces ateliers, avaient englobé toute la fabrique, les conséquences en eussent été terribles pour les voisins.

« Ne pourrait-on obvier à ce danger perpétuel ?

« Le douloureux accident que nous venons de rapporter donne aux plaintes des ouvriers du voisinage un bien terrible appui.

« Nous allons oublier de dire que la femme Cerisier, la troisième victime, est mère de deux autres enfants.

« Ceux-ci, encore trop jeunes pour travailler, étaient à l'école au moment où on transportait leur mère à l'hospice.

« La situation de ces pauvres enfants appelait l'attention.

« Une décision charitable a été prise à leur égard.

« Une voiture a été envoyée à l'école et on les a conduits à l'hospice, où ils resteront tant que leur mère ne pourra pas reprendre son travail.

« On a sagement agi, et de cette façon les petits enfants de la femme Cerisier souffriront moins du malheur qui les frappe. »

Voici l'état des blessés :

La femme Rivière est mieux ; la femme Cerisier éprouve de grandes souffrances ; sa fillette est un peu mieux. Quand à Marguerite Rousselin, elle éprouve des douleurs atroces, et il reste, paraît-il, peu d'espoir de la sauver.

LA PROCHAINE SAISON THÉÂTRALE.

On lit dans le Patriote :

« Nous apprenons que notre sympathique directeur, M. Jules Breton, vient de traiter avec M^{lle} Dorian, première chanteuse légère, qui a fait, sous la direction Pezzani et Chavannes, l'ouverture du grand théâtre des Arts, à Rouen, et a tenu son emploi pendant la dernière campagne au théâtre de Toulouse.

« Cette jeune fille, âgée seulement de 19 ans, appartient à une des premières familles de Marseille, et est, dit-on, la nièce de M. Dorian, ancien ministre.

« On dit le plus grand bien de cette artiste et son engagement fait honneur à notre habile impresario qui a voulu l'entendre avant de traiter avec elle. »

LES VINS ÉTRANGERS.

Le Conseil général de l'Hérault, à propos des vins étrangers, vient d'émettre ce vœu :

« 1^o Que la coloration artificielle des vins soit formellement réprimée ;

« 2^o Que les vins vinés et les vins fabriqués de toute nature ne puissent circuler et se vendre que sous leur véritable qualification, sans pouvoir être confondus avec les vins naturels ;

« 3^o Que les pseudo-vins, qui se présentent à la frontière soient considérés non comme vins, mais comme alcools dilués et aient à supporter les droits afférents à l'alcool, car les clauses des traités de commerce relatives au vin ne s'appliquent qu'au produit de la vigne, c'est-à-dire au vin naturel ;

« 4^o Qu'il ne soit pas apporté de changement à la législation actuelle en ce qui concerne le vinage. »

Le Conseil général de la Haute-Garonne a émis le vœu suivant contre l'entrée libre des vins sophistiqués :

« En présence du mal persistant fait à nos viticulteurs et à notre commerce national par un débordement de boissons malsaines (pseudo-vins), qui ne tendent à rien moins, après avoir empoisonné nos classes ouvrières, qu'à entraver l'écoulement des produits du sol français et à discréditer son commerce à l'étranger.

« Le Conseil général proteste contre l'entrée en liberté des vins sophistiqués ou fabriqués, et demande à M. le ministre d'exercer toute sa vigilance pour faire cesser cet état de choses aussi préjudiciable tant à la caisse des producteurs qu'au Trésor public.

« Dans l'état profondément attristant de notre agriculture, le gouvernement a plus que jamais le devoir de réprimer toute fraude, qui ne fait que l'aggraver.

« Faire appliquer toutes les lois et règlements que nous observons nous-mêmes, tel est le vœu que nous émettons. »

Publications de mariage.

Pierre-Gabriel Dalrieux, représentant de commerce, d'Angoulême, et Émilie-Marie Cormeaux, sans profession, de Saumur.

François-Aristide Lorin, boucher, d'Anenis, et Louise-Blanche Brunet, sans profession, de Saumur.

Victor-Auguste Brunet, charcutier, de Saumur, et Jeanne Arnoult, cultivatrice, de Rou-Marson.

Isidore Pinet, menuisier, de Saumur, et Maria-Augustine Provot, chemisière, de Caen.

Marché de Saumur du 10 Mai

Blé semence (l'h.)	13	—	Guillemois.	50	130	—
From. 1 ^{re} q. (l'h.)	18	—	Graine tréfle	50	—	—
Froment (l'h.)	77	—	— lin.	70	—	—
Halle, moyenn.	77	18	— luzerne	50	—	—
Seigle	75	12	50	Foin (dr. c.)	780	75 à 80
Orge	65	12	75	Luzerne	—	780
Avoine h. bar.	50	8	75	Paille	—	780
Fèves	75	13	—	Amandes . .	50	—
Pois blancs . .	80	32	—	Cire jaune .	50	190
— rouges . . .	80	26	—	Chanvres 1 ^{re}	—	—
Colza	65	—	—	qualité (52 k. 500)	—	—
Chenevis . . .	50	19	—	2 ^o	—	—
Farine, culas.	157	47	—	3 ^o	—	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1883.	1 ^{re} qualité	200 à	»
Id. 1883.	2 ^e	id. 100 à	»
Ordin., envir. de Saumur 1883.	1 ^{re}	id. 100 à	»
Id. 1883.	2 ^e	id. 85 à	»
Saint-Léger et environs 1883.	1 ^{re}	id. 100 à	»
Id. 1883.	2 ^e	id. 85 à	»
Le Puy-N.-D. et environs 1883.	1 ^{re}	id. 90 à	»
Id. 1883.	2 ^e	id. 80	»
La Vienne, 1883.	—	—	60 à 65

ROUGES (2 hect. 20).

Souzy et environs, 1883	—	—	140 à	»
Id. 1883	—	—	» à	»
Champigny, 1883	1 ^{re} qualité	200 à	»	»
Id. 1883	2 ^e	id. 176 à	»	»
Id. 1883	1 ^{re}	id. » à	»	»
Id. 1883	2 ^e	id. » à	»	»
Varrains, 1883	—	—	120 à	»
Varrains, 1883	—	—	» à	»
Bourgueil, 1883	1 ^{re} qualité	150 à	»	»
Id. 1883	2 ^e	id. 100 à	»	»
Id. 1883	1 ^{re}	id. » à	»	»
Id. 1883	2 ^e	id. » à	»	»
Restigné 1883	—	—	140 à	»
Id. 1883	—	—	135 à	»
Chinon, 1883	1 ^{re}	id. 130 à	»	»
Id. 1883	2 ^e	id. » à	»	»
Id. 1883	1 ^{re}	id. » à	»	»
Id. 1883	2 ^e	id. » à	»	»

A une époque difficile comme celle-ci, on a le plus grand intérêt à ne pas immobiliser ses capitaux en achetant des valeurs, fussent-elles excellentes, car, du jour au lendemain, la baisse peut les atteindre, et d'un autre côté l'argent ne doit jamais rester improductif.

Il faut donc trouver à l'utiliser, tout en le conservant toujours disponible, pour pouvoir profiter des bonnes occasions.

Pour atteindre ce but, la meilleure chose à faire est de l'employer en REPORTS. Ce genre d'opérations, aujourd'hui très-commun, offre, comme chacun sait, une sécurité complète et procure un intérêt très-rémunérateur.

La Caisse des Reports, 59, rue de Richelieu, la plus ancienne maison de Reports, fondée à Paris depuis plus de 40 ans, offre au public le grand avantage de pouvoir utiliser son argent pour 15 jours, un mois, un trimestre et même plus, à son choix, tout en lui procurant un revenu rarement inférieur à 5 0/0 et pouvant même s'élever jusqu'à 7 ou 8 0/0.

C'est là assurément le seul emploi à faire de ses capitaux pour le moment, puisque la situation générale économique et financière de notre pays ne permet malheureusement pas de prévoir la hausse, mais, au contraire, peut faire craindre la baisse.

Académie de Médecine de Paris

ORREZZA

Eau Minérale Acide Ferrugineuse. — Cette Eau est sans rivale dans le Traitement des Gastralgies, Chlorose, Fièvres, Anémie, et toutes les Maladies provenant de l'appauvrissement du sang.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

KERLAHU

Par Bernard Seigny.

M. Gilbert ne répondit rien, mais il résolut de se venger, et d'amener Kerlahu à mettre son fils à l'école, pensant bien que s'il avait une fois raison de celui-là, il aurait vite raison des autres.

« Ah ! monsieur, que les pauvres gens comme nous ont peu de défense, quand un employé les tourmente ! Tous les moyens sont bons contre eux. »

« Ca Gilbert commença par faire révoquer le frère de Kerlahu, un pauvre garçon né avec les jambes cagneuses, toujours malade, qui s'était expatrié pour vivre, et avait trouvé un petit emploi dans un des écritures, quand le greffier en avait de trop. Avec des copies qu'il obtenait des notaires de la ville, il gagnait son pain difficilement, mais au moins sans rien demander à personne. Eh bien, un matin, le greffier lui déclara qu'il ne l'emploierait plus, brutalement, sans lui dire pourquoi. Le crime de Kerlahu, c'était d'être le frère de Kerlahu, et d'avoir accepté, quelques semaines auparavant, d'être le parrain d'un petit neveu qui venait de naître. On sut plus tard qu'il avait dénoncé, comme vous allez voir.

Le pauvre garçon ne trouva point d'autre place, et, ne sachant que devenir, revint s'asseoir au foyer de son frère. C'était une bouche de plus à nourrir, et malheureusement la pêche était mauvaise depuis plusieurs mois. Kerlahu fit des dettes. Il n'en parlait point à Corentin qui s'employait de son mieux, tantôt à réparer les filets, avec sa belle-sœur, tantôt à ramer sur la chaloupe, quand la brise était trop faible ; il supportait gaiement la gêne, en brave qu'il était. Et, moins que jamais, il n'envoyait son fils Jean-Marie à l'école.

« Cette vermine de Gilbert, disait-il, si j'avais un autre frère, ou seulement un oncle, une tante ou des cousins, il leur ferait de la misère, mais je n'ai pas d'autre parent que toi, mon pauvre Corentin, et c'est à moi qu'il faudrait toucher : il n'osera pas. »

Kerlahu se trompait.

Un peu de temps se passa. Par une après-midi de juin, un homme, arrivé par la barque de la poste, vint demander Kerlahu. La femme et la fille du pêcheur étaient seules à la maison.

« C'est vous la femme ? dit l'arrivant. »

« Oui, monsieur, le patron est à la mer, sur Guette-le-Vent ; voulez-vous l'attendre ? Dans une couple d'heures il sera de retour. »

« Inutile, vous lui remettrez ceci. N'oubliez pas. C'est du papier timbré. Un procès, ma belle fille. »

Et il retourna vite au port pour repartir avec la chaloupe qui l'avait amené.

Corentine et sa mère savaient lire le français. Elles essayèrent de déchiffrer le papier. Mais les phrases étaient d'un style si étrange et si nouveau pour elles, qu'elles y renoncèrent bientôt.

Kerlahu, de retour de la pêche, amarra sa chaloupe, plia les voiles, et prit le chemin du bourg. Il était las et portait, avec son frère, un lourd filet sur une civière. Jean-Marie marchait en tête, ayant un panier dans une main, plein de rougets, et dans l'autre un congre énorme qu'il tenait par les ouïes et dont le corps traînait à terre. Il avait bonne mine, le petit mousse de Guette-le-Vent, avec ses yeux bleus éveillés, ses cheveux frisés qui déborderaient de son béret, et cet air si plaisant d'audace insouciant, qui vient de bonne heure aux enfants de la côte. Il était glorieux d'avoir fait œuvre de marin. Le poisson qu'il avait aidé à prendre ne pesait guère à ses bras. Il allait d'un pas lesté, et riait aux vieux lours de mer qui le regardaient passer. Au commencement du village : houp ! dit-il, et prenant sa course, il courut jusqu'à la maison, jeta son panier dans un coin, et sauta au cou de sa mère, tandis que les trois plus jeunes, et Corentine elle-même, regardaient avec admiration le fils aîné qui revenait de pêcher avec le père.

« Allons, la jeunesse, dit Kerlahu en entrant, voilà de quoi faire une bonne grillade. La mer était

dure, j'ai manqué d'avoir ma misaine brisée, mais ça ne fait rien, puisque c'est passé. Viens m'embrasser, Corentine... Eh bien, qu'est-ce que tu as donc ?

Elle regardait, sur la table, le papier timbré. Le père suivit la direction des yeux de la jeune fille, aperçut la feuille, et la prit en fronçant le sourcil.

« Qu'est-ce que c'est ? dit-il. »

« Hélas ! père, une mauvaise nouvelle, sans doute, c'est un homme qui a apporté cela de Belle-Ile, il y a deux heures. Je n'ai pas pu lire. »

« Lis-donc, toi, Corentin, c'est ton métier. »

Corentin s'approcha de la fenêtre, et, aux dernières lueurs du jour, donna lecture de la pièce.

Kerlahu était appelé à comparaître devant le juge de paix de Palais pour avoir, en contravention au Code pénal, « laissé errer des bestiaux sur le terrain ensemencé d'autrui. »

« C'est vrai que la vache a couru, Corentine ? »

La pauvre Corentine se mit à fondre en larmes.

« Oui, père, je me rappelle maintenant ; il y a huit jours, près du Collet... »

« Tu ne la gardais pas ? »

« Si, je la gardais bien, mais le fils du garde-champêtre est venu qui a lancé son chien sur elle. La vache a eu peur, et elle est entrée dans le champ de Binnic... Oh ! elle n'est pas restée longtemps, allez, j'ai vite couru. »

(A suivre.)

FAILLITE TRILLON, MEUNIER ET C^{ie}.

Les créanciers des sieurs Trillon, Meunier et C^{ie}, négociants associés, aux Rosiers, sont invités à se rendre le vendredi 16 mai 1884, à 10 heures du matin, au Tribunal de commerce de Saumur, dans la salle des faillites, pour être consultés, tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination du syndic définitif.

Le Greffier,
GAUTIER.
(362)

A AFFERMER

DE SUITE,

BEAU JARDIN

En plein rapport.

Entouré de murs, très-bien affrûité, beau bassin, bâtiments d'habitation,

Situé quartier des Ponts, à l'entrée de l'île-d'Offard, sur le bord de la Loire. — Contenance : 11 ares environ.

S'adresser, soit à M^{me} GONTHIER, soit à M. BARBIN-MONICET. (339)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

MAISON

Rue Saint-Jean, n° 29.

Un 1^{er}, composé de 2 pièces, pouvant servir de magasin ou de salon ; Au 2^e, deux chambres à coucher ; au rez-de-chaussée, une salle à manger et une cuisine ; diverses servitudes ; deux chambres et un grenier au-dessus de la cuisine.

S'adresser à M. ENAULT, bijoutier, rue Saint-Jean, 27. (60)

A LOUER

UNE MAISON

Sise rue d'Orléans,

Disposée pour le commerce ou maison bourgeoise.

Remise, écurie, cour, pompe, caves et autres servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

A ANGERS

CAFÉ - BILLARD

Chiffre d'affaires : 20,000 fr.

Traiter : P. CHAILLOU, 31, rue du Mail, à Angers. (346)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1884,

BEAU ET VASTE

MAGASIN

Rue du Port-Cigogne.

S'adresser à M^{me} DUPUY-LERRETON, même rue. (86)

A L'ABELLE

Modes et Mercerie

J. PÉRARE

Rue Saint-Jean.

ON DEMANDE un apprenti pour le comptoir de Modes et Mercerie. (287)

M^r HENRY LECOY,

Avoué à Saumur, rue Dacier, n° 28,

Demande un petit Clerc sachant bien lire et écrire.

UN MÉNAGE demande à se placer. le mari comme cocher ou jardinier, et la femme comme cuisinière ou femme de chambre. S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande à se placer pour la Saint-Jean prochaine, le mari comme cocher ou jardinier et la femme comme femme de chambre ou cuisinière. S'adresser au bureau du journal.

UNE CUISINIÈRE, de retour de Paris, où elle a occupé les premiers emplois dans plusieurs grandes maisons, se met à la disposition des personnes qui auraient besoin d'elle pour repas, fêtes et réunions de famille. S'adresser chez M^{me} VINCENT, 16, rue du Pressoir-St-Antoine, Saumur.

ON DEMANDE, pour la Saint-Jean prochaine, un garçon de magasin muni de très-bonnes références. S'adresser à la VILLE DE PARIS, place Saint-Pierre.

UNE COUTURIÈRE pour homme se propose pour faire à domicile les vêtements neufs et les réparations. S'adresser, 6, rue du Temple.

ON DEMANDE un ménage, sans enfants, pour conciergerie. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Une Petite CAMPAGNE, située à Bournan, canton des Justices, contenant vingt-cinq ares et comprenant deux pavillons.

S'adresser à M^e GAUTIER, notaire à Saumur. (307)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de la Chouetterie, n° 5.

S'adresser à M^e AUROYER, notaire, ou à M. GROSSEUDY, à Fontevault.

A LOUER

UNE MAISON

Située à Saumur, rue du Prêche, 4,

Comprenant : Huit appartements, cour, cave, écurie et remise. S'adresser à M^e GAUTIER, notaire.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

MAISON

Grande-Rue, 23

Actuellement occupée.

S'adresser à M^{me} Ollivier DE LALEU, ou à M^e DELAUNAY, huissier, quai de Limoges. (334)

A CÉDER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UN BON CAFÉ

ET ÉPICERIE

Situé à Saumur, au centre de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

AUX ÉLÉGANTS

CHÉMISSERIE MODÈLE

M. MONTEL

12, rue Beaurepaire, 12, au rez-de-chaussée.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

AVIS

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

CIDRES

M. RENÉ ROUSSEAU, 16, rue Beaurepaire, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il s'est entendu avec des propriétaires de Normandie et de Bretagne, en vue de vendre des cidres extra, pouvant résister aux chaleurs, sans perdre de qualité.

Dépôt place du Roi-René, magasins Pichat. (286)

JOURNAL D'AFFICHES

5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE PARAISSANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.

Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION : Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

CIDRE EXQUIS

20 fr. ; pur jus, 35 fr.

MAUGET, propriétaire à Nozay (Loire-Inférieure).

P.-S. — A Saumur, M. Monneron, négociant en vins, à pris du par un pour mettre en bouteilles. (347)

En cours de publication DANS LE

JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil littéraire illustré

Qui paraît tous les Dimanches :

TRINQUEBALLE

Grand roman de cape et d'épée

Par MAURICE DRACK.

UN DRAME A TROUVILLE

Par Alfred de BRÉBAT.

10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES

Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS :

DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant partie de l'union postale, 1 an, 8 fr. 50, 6 mois, 4 fr. 25.

La collection se compose actuellement de 51 volumes et renferme les ouvrages des meilleurs écrivains contemporains.

NOTA. — Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie.

BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 11, PARIS.

Saumur, imprimerie P. GODET.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie commerciale de Paris, lauréat des Sociétés savantes.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA

GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 Cartes coloriées, tous les départements, les Colonies et les plans en chromo des grandes villes de France.

15 CENTIMES la livraison avec carte coloriée

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 centimes ou en 25 séries à 75 centimes NE REVIENDRA QU'À 18 FR. 75 AVEC 125 CARTES COLORIÉES

75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes.

La 1^{re} livraison à 15 c., contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires. Demander gratis un spécimen à M. FAYARD, éditeur, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

PARIS

Pour l'année. 10 fr. » c.

Chaque numéro. » 50 c.

MAGASIN PITTORESQUE

Paraissant le 15 et le 30 de chaque mois

Rédacteur en chef : M. ÉDOUARD CHARTON

A la même Librairie : 29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29, PARIS

ALBUM du MAGASIN PITTORESQUE, contenant cent belles gravures choisies dans la collection. — 1 vol. grand in-4, cartonné avec luxe, doré sur tranche. Prix..... 15 fr.

VOYAGEURS ANCIENS.

Prix du volume broché..... 10 fr.

Prix du volume cartonné..... 12 fr.

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les monuments de l'art de chaque époque ; 2 vol., 800 gravures. — Prix de chaque volume broché..... 7 fr. 50 L'ouvrage complet..... 15 fr. »

LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin, illustrés par Yan' Dargent ; 1 vol. grand in-8. Prix, pour Paris, broché..... 15 fr. — cartonné, doré sur tranche. 18 fr.

LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du Magasin pittoresque ; 1 volume in-4^e, 2^e édition.

Prix, broché..... 5 fr.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)		Ligne de l'Etat (Service d'Été modifié depuis le 7 avril 1884)											
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR					
Heures	Service	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir	Direct. soir	
3 heures	8 minutes du matin, express-poste.												
6	55 — matin (s'arrête à la Possonnière)												
8	56 — matin, omnibus-mixte.												
1	25 — soir,												
3	32 — express.												
7	15 — omnibus.												
10	36 — (s'arrête à Angers).												
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS						MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.					
Heures	Service	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	
3 heures	26 minutes du matin, direct-mixte.												
8	21 — omnibus.												
9	37 — express.												
12	48 — soir, omnibus-mixte.												
4	44 —												
7	4 — omnibus (s'ar. à Tours)												
10	24 — express-poste.												
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.													

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.